

#### Référence :

Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil NF C18-510 en relation avec les domaines de tension.

#### Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Réaliser ou diriger des travaux d'ordre non électrique dans un environnement électrique (BO HO) ou dans le voisinage électrique (HOV)

- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication NF C 18-510.

#### Public :

- Salariés de l'entreprise ayant à effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension (domaine du BO et HOV) et en conséquence posséder l'habilitation adéquate (ex : maçons, peintres, techniciens de surfaces, terrassiers, etc.)

#### Près-requis :

- Personne pouvant prouver une formation initiale chargé de chantier

#### Durée :

- 1 journée soit 7 heures

#### Moyens techniques :

- Vidéoprojecteur, recueil C18 510
- Platine pédagogique
- EPI (Ecran facial, gants isolants vêtements de protection)
- ECS (Nappe isolante, balisage, pancarte)
- EIS (cadenas, macaron de consignation, outils isolants, tapis isolant, VAT)
- Documentations techniques

#### Dates et tarifs :

En ligne sur notre site internet [www.viseo-formation.fr](http://www.viseo-formation.fr)

#### MODULE 1 : THEMES COMMUNS A TOUS LES SYMBOLES (NON ELECTRICIENS)

##### 1 – Rappel des notions élémentaires d'électricité + retour d'expérience

- Les notions fondamentales : la tension et le courant
- L'évaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents : contact direct, indirect et court-circuit
- Le classement des installations
- Les interventions et travaux non électriques en BT

##### 2 – Revoir comment Travailler en sécurité et retour d'expérience

- La distance de sécurité
- L'autorisation de travaux - La lecture de la signalisation
- Les principe et exemples de verrouillage
- Le matériel de sécurité électrique : outillages et équipements de protection individuelle
- Les outils électriques portatifs à mains : choix du matériel
- Les outillages non spécifiques aux électriciens
- L'incendie dans les installations électriques

##### 3 - La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

##### 4 - Les notions de premiers secours, incendie sur ouvrage électrique et enceintes confinées

##### 5 - Les équipements électriques

- Les installations BT, le comptage, les armoires, coffrets et canalisations
- La revue des dangers inhérents à ces différents équipements

#### MODULE 4 : THEMES SPECIFIQUES BO HO HOV CHARGE DE CHANTIER

##### 6 – Formation pratique

- Acteurs concernés par les travaux : rôle et fonction
- Documents : type et utilisation (autorisation de travail, certificat pour tiers)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention
- Zones de travail : mise en place et surveillance

##### 7 – Evaluation des savoir-faire :

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique (tous les symboles)
- Avoir un comportement adapté à la situation (tous les symboles)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de chantier, de travaux, d'exploitation électrique, de consignation ou de son employeur (tous les symboles)
- Maîtriser la manipulation du matériel et outillage dans un environnement électrique (BO, HO, HOV Exécutant)
- Baliser et surveiller la zone d'opération (BO, HO, HOV Chargé de chantier)

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur.

Moyens d'encadrement : moniteur habilitation électrique expérimenté

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats

L'évaluation des acquis se fera tout au long et à l'issue de la formation par des exercices théoriques et pratiques (mises en situation). Une attestation individuelle de fin de formation sera remise à chaque stagiaire.